



République Française

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques  
Service Contentieux

**DECISION MUNICIPALE N° 2023/092/A.J.**

Visa de M. Christophe LOGEAIS,  
Directeur des Affaires Juridiques

Affaire suivie par : Sandie L'HERMITTE  
Chef du Service Contentieux  
☎ 04.94.36.33.82  
[slhermitte@mairie-toulon.fr](mailto:slhermitte@mairie-toulon.fr)

## DECISION

### PRISE PAR MADAME JOSEE MASSI, MAIRE DE TOULON, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

OBJET : Effraction et vol dans les locaux du Cimetière Ouest (Lagoubran) – 83200 TOULON – Pouvoir pour déposer plainte

La Ville de TOULON, représentée par Madame Josée MASSI, Maire de TOULON, soussignée, décide en application de la délibération du 3 mai 2023, enregistrée sous le n° 2023/359S, prise conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'arrêté n° 23/AR/55 en date du 3 mai 2023, d'habiliter Madame Claire VALETTE, Responsable du Service des Cimetières, à déposer plainte au nom de la Commune pour les faits suivants :

- Effraction et vol dans les locaux du Cimetière Ouest (Lagoubran) – 83200 TOULON

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE **25 MAI 2023**

Pour le Maire de TOULON  
L'Adjoint délégué  
Robert CAYANNA



TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE LE **26 MAI 2023**

PUBLIE LE **26 MAI 2023**

## Acte à classer

2023092AJ

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-05-26T09-55-35.01 ( MI245292504 )

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20230525-2023092AJ-AR ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )Objet de l'acte : DECISION MUNICIPALE 2023/092/A.J. du 25 05 2023  
et vol dans les locaux du Cimetière Ouest (Lagoubra  
- 83200 Toulon - Pouvoir pour déposer plainte

Date de décision : 25/05/2023



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences  
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [DAF SC DECI 2023 092 AJ.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/05/23 à 09:55

Par [DUPONT ID Stéphanie](#)

Transmis

Date 26/05/23 à 09:55

Par [DUPONT ID Stéphanie](#)

Accusé de réception

Date 26/05/23 à 09:58